

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

N° 81 20588

(54)

Conteneur-présentoir pour automobile jouet.

(51)

Classification internationale (Int. Cl. ³). A 47 F 5/00, 1/00; B 65 D 25/10, 81/16.

(22)

Date de dépôt..... 3 novembre 1981.

(33) (32) (31)

Priorité revendiquée : *Italie, 4 novembre 1980, n° 23272 B/780.*

(41)

Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 18 du 7-5-1982.

(71)

Déposant : Société dite : POLISTIL SPA, résidant en Italie.

(72)

Invention de : Ennio Sala.

(73)

Titulaire : *Idem* (71)

(74)

Mandataire : Cabinet Beau de Loménie,
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

La présente invention se rapporte à un conteneur-présentoir pour une automobile jouet.

Les conteneurs-présentoirs connus et actuellement utilisés comprennent un élément en forme d'équerre dont l'aile horizontale constitue le plan d'appui pour l'automobile tandis que l'aile verticale constitue la paroi de fond pour l'automobile; une boîte en carton présentant une ou plusieurs parois transparentes complète le conteneur-présentoir. L'automobile est retenue sur l'aile horizontale de l'élément en équerre par une vis, de manière à ne pas se déplacer à l'intérieur de la boîte pendant le transport et, de toute façon, de manière à conserver son positionnement correct à l'intérieur de la boîte.

Bien qu'ils soient avantageux sous divers aspects, ces conteneurs présentent l'inconvénient consistant en ce que l'extraction de l'automobile est relativement laborieuse parce qu'elle exige le desserrage de la vis; cette dernière est difficile à desserrer à la main et exige par conséquent l'utilisation d'un tournevis adéquat, dont on ne dispose pas toujours immédiatement, ou encore des moyens de fortune tels que, par exemple, une pièce de monnaie, dont l'emploi est très incommode.

Le but de l'invention est de réaliser un conteneur-présentoir qui possède des caractéristiques structurales et fonctionnelles de nature à éliminer l'inconvénient précité.

Ce but est atteint par un conteneur-présentoir pour automobiles jouets, qui comprend un corps parallélépipédique, muni d'un logement qui est ménagé dans l'une de ses parois avant pour recevoir à encastrement l'automobile jouet disposée en long.

Ce logement présente avantageusement un grand segment central à ciel ouvert.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention seront mieux compris à la lecture de la description

qui va suivre d'un exemple de réalisation et en se référant au dessin annexé, qui montre par une vue en perspective et partiellement en transparence un conteneur-présentoir suivant l'invention.

5 Sur ce dessin, la référence 1 désigne dans son ensemble un conteneur-présentoir suivant l'invention prévu pour une automobile jouet 2. Ce conteneur-présentoir 1 comprend un corps parallélépipédique 3, en matière plastique par exemple, en matière plastique expansée, muni
10 d'un logement 4 ménagé dans l'une de ses parois avant, dans la paroi 5, et qui possède une longueur A et une profondeur B pour recevoir à encastrement l'automobile 2 disposée en long.

La longueur A est sensiblement égale à la longueur 1 de l'automobile; la profondeur B du logement est légèrement inférieure à la largeur h de l'automobile 2, de sorte que, lorsqu'elle est mise en place, cette
15 dernière se trouve en retrait par rapport à la paroi avant 5.

20 Le logement 4 possède un grand segment central 4a, à ciel ouvert, de longueur a tandis que dans les autres parties ou parties d'extrémités, le logement 4 est délimité par des parties biseautées 3a et 3b du corps 3.

25 Le corps 3 est en outre muni d'une niche 6 qui s'ouvre vers le haut dans ledit logement et s'ouvre en même temps sur la paroi avant. La niche 6 est dimensionnée de manière qu'on puisse y engager le bout d'un doigt pour pouvoir saisir l'automobile et l'extraire du conteneur présentoir.

30 Une boîte en carton (non représentée) munie de parois avant et supérieure transparentes est prévue pour contenir le corps 3.

Le principal avantage du conteneur-présentoir suivant l'invention réside dans la facilité de l'opération d'extraction de l'automobile jouet contenue dans ce
35 conteneur, extraction qui s'effectue par une manoeuvre

manuelle élémentaire et immédiate, sans nécessiter de recouvrir à un outil ou ustensile.

5 Un autre avantage du conteneur-présentoir suivant l'invention réside dans le fait qu'il comporte des coûts de fabrication réduits.

Finalement, le conteneur-présentoir suivant l'invention apporte l'avantage d'offrir largement l'automobile jouet à la vue dans d'excellentes conditions de présentation.

10 Bien entendu, différentes modifications pourront être apportées par l'homme de l'art au dispositif qui vient d'être décrit uniquement à titre d'exemple sans sortir du cadre de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N S

1. Conteneur-présentoir pour une automobile
jouet caractérisé en ce qu'il comprend un corps parallé-
lèpipédique (3), muni d'un logement (4) ménagé dans l'une
de ses parois avant (5) pour recevoir l'automobile jouet
5 (2) à encastrement.

2. Conteneur-présentoir suivant la revendi-
cation 1, caractérisé en ce que ledit logement (4) pos-
sède un grand segment central (4a) à ciel ouvert.

3. Conteneur-présentoir suivant la revendi-
10 cation 2, caractérisé en ce qu'il comprend, dans le
corps parallélèpipédique (3), une niche (6) qui s'ouvre
vers le haut dans ledit logement (4) et qui s'ouvre sur
la paroi avant (5), cette niche étant dimensionnée pour
permettre d'y engager un doigt lorsqu'on veut saisir
15 l'automobile pour l'extraire.

